

Rassemblements #StopAnnexion : non à l'annexion de la Palestine occupée!



Par l'Agence Média Palestine, le 26 juin 2020

À partir du 1er juillet 2020, le gouvernement israélien prévoit d'appliquer le fameux « [plan de paix](#) » américain, et ainsi d'étendre son contrôle sur la vallée du Jourdain en annexant par la force une partie de la Palestine occupée. Selon le droit international, toute annexion par la force est illégale.

Depuis plusieurs semaines maintenant, les forces d'occupation israéliennes n'ont cessé de détruire des maisons appartenant à

des Palestiniens, sous prétexte que les propriétaires ne disposaient pas de permis de construire.

L'annexion des terres palestiniennes par Israël continue.

Aujourd'hui, une autre famille palestinienne de la ville de [#Silwan](#), a vu sa maison être détruite en raison des processus de démolition israéliens.

Visuel : Agence Média Palestine

Source : IMEMC News pic.twitter.com/y6mZTWr8jM

– AgenceMediaPalestine (@AgenceMediaPal) [June 9, 2020](#)

Les autorités israéliennes à [#Yaffa](#) ont exhumé des cadavres de Palestiniens et de musulmans dans le cimetière d'Al-Isa'af après l'avoir rasé dimanche afin de construire des structures résidentielles sur les terres du cimetière.

Vidéo via Quds News Network pic.twitter.com/9pVCE3K6gT

– AgenceMediaPalestine (@AgenceMediaPal) [June 8, 2020](#)

[Depuis 1967](#), les Palestiniens vivent sous occupation israélienne. Bientôt, ils devront faire face à une annexion, par laquelle ils perdront à nouveau, un nombre important de terres. Ainsi, tout espoir d'indépendance sera également perdu.

La situation dans la Bande de Gaza est tout aussi alarmante. Les Gazaouis vivent dans un état de siège et de terreur permanent, avec des conditions de vie désastreuses,

particulièrement en cette période de crise sanitaire inédite. Ils n'ont pas accès à l'eau potable et sont privés de services d'assainissement de base.

Si Israël applique son plan d'annexion de [la Vallée du Jourdain et de 130 colonies juives](#), la vie sera d'autant plus difficile pour les Palestiniens.

L'illégalité du plan d'annexion par Israël

Selon le droit international, cette annexion constitue une violation grave de la charte des Nations Unies et des Conventions de Genève. Depuis la Seconde Guerre Mondiale, les Nations Unies ont déclaré [l'acquisition forcée de territoire par un État aux dépens d'un autre](#), comme illégale.

[Annexion](#) : [En parlant d'un territoire, d'un État] Tout acte, constaté ou non dans un traité, en vertu duquel la totalité ou une partie du territoire d'un État passe, avec sa population et les biens qui s'y trouvent sous la souveraineté d'un autre État.

En 2014, la Russie avait annexé la Crimée et s'est heurtée à des sanctions internationales par [l'Union européenne, les États-Unis, le Canada et d'autres Alliés et Partenaires](#). Israël doit être sanctionné de la même façon.

Ce projet d'annexion illégal compromettrait également les efforts entrepris par le peuple palestinien pour obtenir un

droit à l'autonomie et ainsi susciterait une hausse de la violence dans la région. En effet, si ce plan venait à se concrétiser, [30% des terres palestiniennes](#) pourraient être saisies.

Le 16 juin 2020, plus de [cinquante experts des Nations Unies](#) se sont exprimés en défaveur de l'annexion de la Palestine occupée par Israël. Selon eux, la volonté par le gouvernement israélien d'annexer des parties importantes de la Cisjordanie palestinienne occuperait violerait un principe fondamental du droit international.

Samedi 27 juin 2020 : mobilisation nationale

Rejoignez le mouvement **#StopAnnexion**, le samedi 27 juin 2020, pour dire *non* à l'annexion de la Palestine occupée. Plusieurs rassemblements se dérouleront dans toute la France.

- PARIS à 15h00 – *Barbès-Châtelet*
- ALBERTVILLE à 11h00 – *Place du Commandant Bulle*
- AUCH à 10h30 – *Petite place descente des escaliers d'Étigny*
- CLERMONT-FERRAND à 16h00 – *Place de Jaude*

- DIJON à 17h30 – *Place François Rude*

- LYON 4 juillet 2020 à 15h00 – *Bellecour*

- MARSEILLE à 14h00 – *Angle Canebière Cours Belsunce*

- MONTPELLIER à 16h30 – *Place de la Comédie*

- NANCY à 15h00 – *Place Maginot*

- RENNES à 15h00 – *Place de la République*

- SAINT-ÉTIENNE à 15h00 – *Place de l'Hôtel de ville*

- STRASBOURG à 15h00 – *Place Kleber*
- TOULOUSE 1er Juillet à 18h30 , *métro Capitole*

- POITIERS à 11h : *Place de la Mairie*